



AFFICHAGE DE POSTE

Guide-interprète pour l'Île-des-Moulins

L'ORGANISME EN BREF

La Société de développement culturel de Terrebonne (**SODECT**) est un organisme à but non lucratif mandaté par la Ville de Terrebonne depuis 1987 pour animer la vie culturelle de la région. Elle gère l'**Île-des-Moulins**, la **Maison Bélisle** et le **Théâtre du Vieux-Terrebonne**.

SOMMAIRE DU POSTE

Sous la supervision de la coordonnatrice muséologie et patrimoine, le ou la guide-interprète a comme mission d'interagir avec les visiteurs. Ce contact a pour objectif le partage de connaissances, visant à susciter l'intérêt des visiteurs pour l'histoire et le patrimoine.

Dans le cadre de son travail, le ou la guide-interprète collabore à la mission du musée, selon divers scénarios d'animation et de visites guidées. Le ou la guide-interprète doit aussi assurer la sécurité du public et des collections, en plus de promouvoir les services et activités du musée auprès des visiteurs. Le ou la guide-interprète, à travers ses tâches connexes telles que de la recherche documentaire contribue au développement de l'offre éducative du musée.

EXPÉRIENCE ET PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience pertinente en animation (camps de jour, improvisation, médiation culturelle) ;
- Connaissance et intérêt pour l'histoire et le patrimoine ;
- Dynamisme et créativité ;
- Excellente communication verbale en français et en anglais, un atout.

DURÉE DE L'EMPLOI ET SALAIRE

Disponibilité :

Les quarts de travail disponibles pour la saison à venir sont les jeudis et vendredis, de 12 h à 20 h et les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h. Des remplacements et des événements pourront s'ajouter occasionnellement à l'horaire, le soir ou les autres jours ;

Salaire : Taux horaire, selon l'échelle salariale en vigueur, débutant à 14,72 \$/h ;

Date prévue d'entrée en fonction : le plus tôt possible.

CE POSTE T'INTÉRESSE ?

Fais parvenir ton CV par courriel avant le 23 septembre 2022 à rh@sodect.com.

SVP, inscris la mention « Guide » sur ton curriculum vitae.

À noter : *Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue.*